

Editorial Culture et inclusion



Alain Ribaux
Conseiller d'Etat

Joli point de contact pour deux services de mon département, le service de la culture (SCNE) et le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA).

Un appel à projets destinés aux institutions et aux acteurs culturels neuchâtelois a été lancé il y a trois semaines. Il traduit l'intention du Conseil d'Etat d'encourager un accès sans obstacle à la culture et d'œuvrer pour rendre accessibles les contenus culturels aux personnes vivant avec un handicap. La volonté est de soutenir des actions qui tendent à rendre la culture audible, visible et accessible.

Il faut voir dans cet appel à projets une démarche symbolique au carrefour de deux volontés politiques fortes. D'un côté celle d'un large accès à la culture pour toutes et tous. Il s'agit de diversifier les publics, de permettre à tout un chacun tant de saisir que de se saisir de l'art et de la culture.

D'un autre côté, le Conseil d'Etat, dans le prolongement des engagements pris par la Confédération, a la ferme intention de favoriser le respect des droits et des libertés des personnes victimes de handicap ainsi que leur égalité de traitement, et de consolider un dispositif de prestations de qualité répondant à leur besoin et aspirations, dans tous les domaines d'activité. Culture bien sûr, mais aussi formation, emploi, transport...

Il peut être relevé que, déjà à l'intersection des deux thématiques, le Laténium a été la première institution romande à recevoir, en 2018, le label « culture inclusive » de Pro infirmis.

Si j'évoque ces sujets aujourd'hui, c'est bien sûr parce qu'ils me tiennent à cœur et qu'ils occupent une bonne place dans les attentes que l'on peut avoir d'un état moderne. Mais c'est aussi parce qu'ils sont précisément au cœur de deux projets législatifs d'importance pour le canton :

- La loi sur l'encouragement des activités culturelles et de la création artistique.
- La loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.

Le premier projet est déjà en consultation alors que le second le sera prochainement. Les débats au Grand Conseil promettent d'être riches et – espérons-le – de qualité. Le positionnement du PLR mérite d'être bien préparé.